

Mémoire déposé à :

L'Office de consultation publique de Montréal.

Dans le cadre de la consultation publique sur l'avenir du parc Jean-Drapeau.

Mémoire déposé par :

Habitat 67

Le Syndicat des copropriétaires de Tropiques Nord

Le Syndicat de la copropriété Profil-O

Sujet :

La circulation automobile dans les îles du parc Jean-Drapeau

Date :

Le 14 septembre 2018

Présentation :

Ce mémoire est présenté conjointement par la *Société en commandite complexe d'habitation '67, le Syndicat des copropriétaires de Tropiques Nord*, et le *Syndicat de la copropriété Profil-O*.

Ces trois complexes d'habitation en copropriétés (*Habitat 67, Tropiques Nord et Profil-O*) sont situés sur l'avenue Pierre-Dupuy, à la Cité du Havre, à Montréal, et regroupent 327 unités d'habitation.

Ce document est remis à l'Office de consultation publique de Montréal, dans le cadre de la consultation publique sur l'avenir du parc Jean-Drapeau, et porte plus particulièrement sur la circulation automobile dans les îles du parc et vers celles-ci.

Contexte historique et géographique :

La Cité du Havre et les îles du parc Jean-Drapeau sont étroitement liées de bien des façons.

Historiquement, d'abord, puisque la Cité du Havre, l'île Ste-Hélène, l'île Notre-Dame et la Ronde se sont vues réunies dans le cadre de l'Expo 67 et que, de bien des façons, ce lien tient toujours.

La Cité du Havre était l'un des seuls points d'entrée de l'Exposition universelle. On y retrouvait la Place d'accueil d'où les visiteurs pouvaient prendre l'Expo Express et dont le trajet longeait l'actuelle avenue Pierre-Dupuy, afin de se rendre aux autres sites de l'Expo.

La Cité du Havre regroupait également plusieurs pavillons thématiques, un centre de télédiffusion, une salle de spectacle et les bureaux administratifs de l'exposition.

On y retrouvait, et on y retrouve toujours, Habitat 67, l'un des symboles de l'Expo, l'une de ses seules constructions encore existantes, classée monument historique par le ministère de la Culture du Québec, considérée aujourd'hui comme l'une des attractions touristiques majeures de Montréal, et l'un des pôles d'attraction du parc Jean-Drapeau.

L'axe de circulation ainsi créé existe encore aujourd'hui. L'avenue Pierre-Dupuy étant reliée aux îles du parc Jean-Drapeau par le pont de la Concorde, elle demeure l'un des deux seuls accès au parc, que ce soit par le réseau routier, ou par le réseau cyclable, tous deux fortement utilisés.

Le lien géographique entre la Cité du Havre et le parc des îles est donc tout naturel. En ce sens, la Cité du Havre a autant de proximité géographique avec le parc des îles qu'avec la ville de Montréal.

La Cité du Havre et le transport automobile :

L'avenue Pierre-Dupuy, de par sa position géographique, est dans une situation particulière en ce qui concerne le transport.

Aucun circuit de transport en commun ne la dessert. Elle n'est reliée d'aucune façon à la station de métro Jean-Drapeau, bien que cette station du réseau de la STM soit la plus près de l'avenue (2 km) et devrait, logiquement, la desservir.

La Cité du Havre est l'unique quartier de Montréal qui n'est accessible que par une seule rue. La circulation automobile n'y est donc possible que par deux voies d'entrée et/ou de sortie.

On peut y accéder par l'autoroute Bonaventure ou ses voies de service, d'un côté, ou par l'île Ste-Hélène et le pont de la Concorde, de l'autre.

Pour les résidents de la Cité du Havre, l'accès au pont Jacques-Cartier par l'île Ste-Hélène est le seul accès direct vers l'est. Les seules autres avenues possibles, que ce soient le pont Victoria (lorsque le sens de la circulation le permet), le pont Champlain, ou l'autoroute Ville-Marie, impliquent toutes des détours importants, tant en temps qu'en distance.

À titre d'exemple, voici les distances et durées d'un trajet entre Habitat 67 et le centre commercial Place Longueuil, à l'heure de pointe du matin.

Par le parc des Îles et le pont Jacques Cartier :
6,4 kilomètres. 12 minutes.

Par les autoroutes Bonaventure et Ville-Marie et le pont Jacques-Cartier :
11 kilomètres. 25 minutes.

Par l'autoroute Bonaventure, le pont Champlain et l'autoroute 132 :
20 kilomètres 50 minutes.

Par le pont Victoria :

Trajet impossible. Fermé en direction sud. C'est le contraire à l'heure de pointe du soir. ¹

Contrairement à bien des automobilistes, de plus en plus nombreux, qui utilisent le pont de la Concorde et le chemin McDonald comme raccourci vers ou en provenance de la Rive-Sud ou de l'est de Montréal, nous jugeons que cet itinéraire doit donc être considéré comme étant vital et essentiel pour les résidents de la Cité du Havre.

Selon une évaluation faite par le Casino de Montréal, le fait de limiter l'accès automobile aux seuls stationnements du Casino, sans possibilité de transit, doublerait le nombre d'automobilistes utilisant l'avenue Pierre-Dupuy afin de s'y rendre, le faisant ainsi passer de 23,000 à 47,000 véhicules et plus, par semaine.

Les désagréments que cela pourrait nous occasionner sont nombreux et incluent l'accès à nos complexes d'habitation, le bruit, l'augmentation de la pollution ainsi qu'un risque d'accident beaucoup plus élevé.

Nous croyons également que, pour des raisons de sécurité (*accident majeur, travaux routiers, incendie, urgence médicale, évacuation*), il est primordial de conserver les deux axes d'accès à notre quartier afin de pouvoir y entrer et en sortir le plus rapidement possible dans toutes les directions et de garder nos complexes d'habitation facilement accessibles à tout véhicule d'urgence, peu importe sa provenance.

Il arrive d'ailleurs parfois que pour diverses raisons, l'accès ouest de l'autoroute Bonaventure vers l'avenue Pierre-Dupuy soit fermé, rendant extrêmement complexe l'entrée par l'ouest vers la Cité du Havre. L'accès par l'est devient alors la seule alternative logique.²

¹ Source Google Maps, 5 septembre 2018, 7 :45h am... Nous avons fait une première simulation le mardi 4 septembre 2018. Ce matin-là, un incident sur le pont Champlain faisait en sorte que la durée de ce trajet était de 90 minutes.

² À titre d'exemple, la sortie 2 de l'autoroute Bonaventure direction ouest a été fermée du 31 août au 3 septembre 2018. Rendant impossible l'accès direct à l'avenue Pierre-Dupuy.

En conclusion :

Dans le document intitulé *État des lieux du parc Jean-Drapeau*, on souligne avec justesse la question de l'augmentation de la circulation automobile de transit sur les îles du parc Jean-Drapeau. Nous sommes à même de le constater puisqu'en tant que résidents de l'avenue Pierre-Dupuy, nous en subissons également parfois les inconvénients.

Ce document laisse également entendre qu'il pourrait être envisagé de mettre en pratique des mesures de mitigation du trafic de transit. La question numéro 7 du questionnaire intitulé *Transports et déplacements au parc Jean-Drapeau* va également en ce sens.

Nous sommes conscients que vous en êtes aux étapes de consultation et de réflexion sur ce sujet, mais avant qu'une décision impliquant une limitation ou une interdiction de la circulation de transit dans le parc des îles ne soit prise, nous aimerions que notre situation très particulière soit considérée.

Le cas échéant, nous croyons que les résidents de la Cité du Havre devraient avoir droit à un statut de circulation locale qui pourrait leur permettre de pouvoir continuer à emprunter en tout temps cet axe routier.

Nous vous remercions de nous avoir permis de nous exprimer à ce sujet, et demeurons disponibles pour des discussions futures, s'il y a lieu.

Jean Saine
Président
Habitat 67

Normand Létourneau
Représentant des commandités et directeur général
Habitat 67

Alain Perez
Président du conseil d'administration
Syndicat des copropriétaires de Tropiques Nord

Roger Lajoie
Administrateur
Syndicat des copropriétaires de Tropiques Nord

Francine Allaire
Présidente du conseil d'administration
Syndicat de la copropriété Profil-O

Luc Beaulieu
Administrateur
Syndicat de la copropriété Profil-O

André Ducharme
Chargé de dossier
Syndicat de la copropriété Profil-O